

LES DIFFÉRENTES COLLECTES EN PORTE D'ALSACE

	Périodicité	Conditionnement	A ne pas mettre
<p>LES BOUTEILLES, FLACONS PLASTIQUES ET BRIQUES</p> <p>Tétra pak, tétra brik, bouteilles plastiques d'eau ou soda, jus de fruit, lait, gel douche, shampooing, lessive ...</p>	Chaque semaine	Sac transparent prévu à cet effet disponible au siège de la Porte d'Alsace ou dans les mairies	Boîtes de conserve, canettes de soda en métal ...
<p>LES PAPIERS CARTONS</p> <p>Emballages en carton, journaux, illustrés, magazines ...</p>	Chaque semaine	Poubelle à cet usage ou carton	Les papiers cartons souillés (huile, restes alimentaires ...)
<p>LES ORDURES MENAGERES</p>	Chaque semaine	Bac à puce prévu à cet effet	Toutes les fractions revalorisables listées dans ce tableau
<p>LES ENCOMBRANTS</p> <p>1 m3 maximum par collecte (objet de 2m et de 50 kg)</p> <p>Planche, polystyrène, pare brise, parasol, vitre, cadre de porte, chaise, canapé, li, matela, meuble démonté, gros objets métalliques comme les cadre de vélo ...</p>	Chaque mois en apport volontaire à la tri mobile et une fois par an en porte à porte (voir calendrier de collecte)	Poubelle ou en vrac	Les métaux alimentaire (boîtes de conserve), les déchets verts...
<p>LES METAUX (1,50 m sur 1,50 m maximum)</p> <p>Tuyauterie, boîtes de conserve, boisson en boîte, barquettes aluminim ...</p>	Chaque mois	Poubelle ou en vrac	Les objets métalliques trop encombrants (cadre de vélo ...) ...
<p>LE VERRE</p>	en apport volontaire dans les conteneurs situés dans les communes	vrac	

PILES/BATTERIES	En apport volontaire dans les mairies	vrac	
DECHETS TOXIQUES acide, détergent, solvant, peinture, réactif de laboratoire, produit phytosanitaire, tube néon, mercure, radiographie, ampoule, aérosols ...	Apport volontaire au point de collecte défini par le calendrier de collecte	vrac	
HUILES MOTEUR	Apport volontaire dans les conteneurs situés dans les villages	vrac	
PNEUS	Apport volontaire une fois par an sur le site défini par le calendrier de collecte	vrac	pneus salis, pneus de moto et de tracteurs, pneus non déjantés
DECHETS VERTS	Apport volontaire dans les plate-forme de collecte (se renseigner dans les mairies ou à la Porte d'Alsace)	Vrac	tout autre produit que des déchets verts, l(terre, pots de fleurs, verre ...)

<p>DECHETS D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE (D3E)</p> <p>téléphone, micro-onde, écran, ordinateur, réfrigérateur, machine à laver ... et tout objet fonctionnant avec une pile, une batterie ou une prise électrique</p>	<p>En apport volontaire une fois par trimestre (voir calendrier de collecte)</p>	<p>Vrac</p>	
<p>DECHETS D'ACTIVITE DE SOIN A RISQUE INFECTIEUX (DASRI)</p> <p>Seringues usagées, petits cotons souillés</p>	<p>En apport volontaire via une borne située sur le parking du siège de la Porte d'Alsace</p>	<p>en boîte jaune délivrée par un pharmacien du territoire participant à l'opération</p>	<p>les couches, compresses, médicaments, bandages ...</p>

« Mieux tu achète, mieux du compostes, plus tu tries, moins tu paies ! »